

Avant-propos

On dit souvent que l'activité criminelle est comme un ballon : comprimez-le à un bout, et l'air migrera ailleurs. De la même manière, il est possible de sévir contre les trafiquants – par exemple, en limitant leur utilisation des itinéraires terrestres – pour finalement découvrir qu'ils empruntent plutôt les voies maritimes. C'est la raison pour laquelle les interventions ciblées n'influent souvent que modérément sur les activités criminelles : elles doivent prendre en compte la situation globale pour relater la manière dont l'air se déplace dans le ballon.

Ce rapport raconte l'histoire de personnes dotées de moyens de subsistance limités. C'est une histoire complexe, avec de nombreuses interconnexions fondées sur la mondialisation. Alors que de multiples innovations bénéfiques se sont propagées dans le monde entier grâce à la mondialisation, elle a aussi eu de nombreuses conséquences négatives, aussi bien dans les pays riches que dans les pays pauvres : en effet, les problèmes sécuritaires ressentis par les pays développés sont étroitement liés aux défis de développement sévissant dans le reste de la planète. Pourtant, les effets secondaires de la mondialisation sont particulièrement ressentis dans les pays les plus pauvres du monde – qui sont moins armés pour réagir à ces impacts.

Ce rapport étudie les flux financiers illicites (FFI) dans la région de l'Afrique de l'Ouest dans son ensemble, plutôt que dans des pays particuliers. Il met l'accent sur le commerce illicite pour illustrer un contexte plus étendu : les activités criminelles en tant que sources de FFI, leurs liens avec le développement et les défis qu'elles posent à la gouvernance. Ces liens ne sont pas souvent étudiés, et pourtant les activités criminelles influent de manière très négative sur le développement.

Pourquoi insister sur les activités illicites en Afrique de l'Ouest ? Plusieurs pays de la région affichent des indicateurs de développement et des institutions publiques faibles, et présentent une capacité réglementaire limitée. Comme c'est le cas dans de nombreux pays en développement, l'activité économique se déroule largement au sein de l'économie informelle. Tout ce qui est informel n'est pas mauvais : de fait, le secteur informel fournit souvent des moyens de subsistance précieux, particulièrement pour les personnes les plus pauvres. Pourtant, les activités informelles échappent aux mécanismes réglementaires d'équilibre des pouvoirs. Par conséquent, les activités illicites ou criminelles peuvent s'épanouir, avec un impact négatif sur la gouvernance, la paix, la stabilité et le développement. Sous ces conditions, les détournements de ressources et autres actes illégaux influant sur le développement d'un pays fleurissent, nuisant à l'intégrité des institutions et dénaturant la gouvernance au point qu'ils perturbent les relations entre les citoyens et l'État. Les FFI ont alimenté des conflits violents et prolongés sur l'ensemble de la région : au Sahel, ils alimentent notamment les groupes terroristes. Bien qu'il soit impossible d'isoler les conditions qui engendrent directement une activité criminelle, il est établi que les facteurs structurels (taux de chômage élevé, inégalité des salaires,

exposition à la violence, faible produit intérieur brut et capacités institutionnelles limitées) exacerbent la vulnérabilité de tout pays.

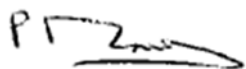
Ce rapport rejoint la stratégie de la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE de produire davantage de données sur les FFI afin de s'attaquer aux risques qu'ils posent pour le développement. Cette stratégie a vu le jour avec la publication de *Illicit Financial Flows from Development Countries: Measuring OECD Responses* (« Flux financiers illicites des pays en développement : Mesurer les réponses de l'OCDE »). Deux autres publications s'ensuivirent, *Few and Far: The Hard Facts on Asset Recovery* (« Rares et lointains : La vérité sur le recouvrement des avoirs ») et *Tracking Anti-Corruption and Asset Recovery Commitments* (« Suivi des engagements sur le recouvrement des avoirs et la lutte contre la corruption »), relatant les efforts des pays membres de l'OCDE pour renforcer les recherches sur les marchandises volées et leur rapatriement dans leur pays d'origine.

Ce nouveau rapport, *Flux financiers illicites : L'économie du commerce illicite en Afrique de l'Ouest*, s'appuie sur les trois premiers ouvrages de la série, cette fois en mettant l'accent sur l'Afrique de l'Ouest. Il est fondé sur des recherches approfondies, effectuées en partie par un important groupe d'experts (remerciés dans une section séparée). Les partenaires institutionnels de la région – à savoir, la Banque africaine de développement, le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest et le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique – ont donné accès tant à leurs connaissances qu'à leurs réseaux locaux afin que les problèmes soient considérés dans leur contexte. La Banque mondiale a contribué par son expertise et ses connaissances uniques en matière de financement du terrorisme. Un Groupe de référence a aidé à exploiter un vaste réseau d'experts et praticiens à l'échelle régionale et internationale, qui ont apporté leur contribution comme pairs examinateurs ou informateurs clés. Afin d'étoffer les recherches, le Groupe de référence a participé au choix des études de cas qui illustrent la dynamique des activités illicites dans la région.

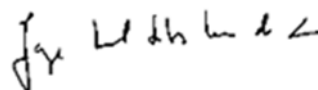
Au-delà d'un vaste examen de la littérature et afin de réunir des perspectives différentes, ce rapport se base aussi sur des entretiens approfondis menés dans la région et ailleurs, ainsi que sur un sondage mené au moyen de téléphones mobiles dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et sur des discussions en groupes de réflexion constitués de migrants tout juste arrivés en Europe. Parmi les participants, on trouve des fonctionnaires des diverses forces de police ouest-africaines, des décideurs politiques et des citoyens. Afin de garantir leur sécurité, nous ne citerons pas leurs noms, mais leurs contributions constituent un des fondements de cet ouvrage.

Le présent rapport, *Flux financiers illicites : L'économie du commerce illicite en Afrique de l'Ouest*, plaide pour une vision globale des liens entre le développement, la gouvernance et le côté sombre de la mondialisation. Nous espérons qu'il contribuera à développer une nouvelle manière de réfléchir à ces interconnexions.

Ce rapport propose également une nouvelle manière de comprendre les FFI, comme le veut le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui reconnaît que ces problèmes sont intrinsèquement liés à la question du développement. Le message dominant est intemporel : résoudre *certain*s des problèmes mondiaux les plus pressants, en l'occurrence les FFI, nécessite de répondre aux défis du développement et travailler dans les pays à tous les niveaux de développement pour traiter l'ensemble de la chaîne (depuis la source, en passant par le transit, jusqu'à la destination finale). Relever les défis mondiaux nécessite que les différentes parties prenantes instaurent des réformes.



Phil Mason
Co-président du Groupe de travail
anti-corruption
Haut conseiller dans la lutte contre
la corruption
UK Department for International
Development



Jorge Moreira da Silva
Directeur
Direction de la coopération pour le
développement
Organisation de développement
et de coopération économiques

Remerciements

L'OCDE a publié cette étude en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD), le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la Banque mondiale.

Alan Whaites et Alessandra Fontana ont pris l'initiative du présent rapport. Nadine Gbossa, Catherine Anderson, Luca Maiotti et Claire Naval, de la Direction de la coopération pour le développement (DCD-CAD) de l'OCDE, Division des partenariats mondiaux et politiques, l'ont mené à terme. Ce rapport a été rédigé par la Global Initiative against Transnational Organized Crime (Plan d'action mondiale contre le crime organisé transnational, www.globalinitiative.net). L'auteur, coordinateur et responsable d'édition principal est Tuesday Reitano, Directrice adjointe de la Global Initiative. Karl Lallerstedt et Rob McCusker ont également contribué à sa rédaction.*

Plusieurs auteurs ont préparé les études de cas qui ont servi de fondements à ce rapport (et seront publiés comme Documents de travail distincts) :

- Trafic illicite de migrants depuis l'Afrique de l'Ouest vers Europe – Tuesday Reitano
- Trafic illicite de stupéfiants par l'Afrique de l'Ouest – Mark Shaw
- Commerce illicite de produits contrefaits et de qualité inférieure au Ghana – Karl Lallerstedt
- Extraction artisanale et à petite échelle de l'or – Marcena Hunter
- Flux financiers illicites et Al-Qaïda au Maghreb Islamique – Theodore Kouts.

L'équipe s'est appuyée sur le soutien d'un groupe d'associés de recherche au sein de la Global Initiative, notamment Iris Oustinoff, Adam Rodriques et Jessica Gerken. Nous sommes aussi reconnaissants à Lena Diesing (Direction de la Gouvernance publique de l'OCDE), Louis Marechal et Hannah Koep-Andrieu (Direction des Affaires financières et des entreprises de l'OCDE), et Jean-Christophe Dumont (Direction de l'Emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE) pour leurs contributions.

Nous souhaitons remercier les différents examinateurs qui nous ont fait profiter de leur expertise à différentes étapes d'un examen par les pairs approfondi qui a permis d'évaluer séparément les études de cas à paraître et l'ensemble du rapport.

Florence Dennis, Maimouna Diop Ly, Samuel Ijeh, Kevin Lumbila, Sanjeev Narrainen et Pietro Toigo (BAD); Yves Bertran et Patrick Schein (Alliance for Responsible Mining) ; Eric Gutierrez (Christian Aid); Fabian Klemme, Florian Lewerenz, Mark Mattner et

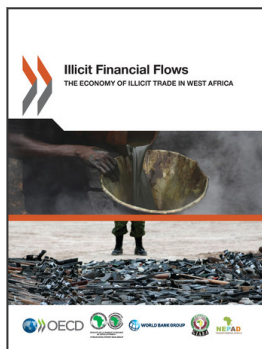
* Les auteurs souhaitent dédicacer ce livre au professeur Stephen Ellis (1953-2015), une sommité des économies illicites en Afrique de l'Ouest et une ressource inestimable pendant toute la durée de cette étude, qui nous a donné de sa personne et ouvert sa vaste collection d'ouvrages universitaires et politiques.

Manuel Papouschek (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) ; Anna Triandafyllidou (Institut universitaire européen) ; Shana Krishnan (Groupe d'action financière) ; Jeffrey Isima et Umar Muazu (GIABA) ; Louis Bonnier, Tracy Faustin et Suriya Prabha (International Chamber of Commerce Business Action to Stop Counterfeiting and Piracy) ; Claudia Natali et Vijaya Souri (Organisation internationale pour les migrations) ; Florence Nazare et Bob Kalanzi (NEPAD) ; Sara Batmanglich, Laure Brillaud, Dan Devlin, Jean-Christophe Dumont, Amy Hong, Louis Marechal, Kathryn Nwajiaku, Piotr Stryszowski, et Bakary Traoré (OCDE) ; Marie Tremolieres (Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest) ; Tom Keatinge (Royal United Services Institute) ; James Donovan (Swedish International Development Cooperation Agency) ; Phil Mason (United Kingdom Department for International Development) ; Adam Gardner et Joe Whittle (United Kingdom Home Office) ; Anga Timilsina (Programme des Nations Unies pour le Développement) ; Roberto Sollazzo (Groupe d'experts des Nations Unies sur la Côte d'Ivoire) ; Melissa Tullis (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime) ; Brooke Stearns Lawson (United States Agency for International Development) ; Anja P. Jakobi (Technische Universität Braunschweig) ; Mathieu Quet (Institut de recherche pour le développement) ; Thanos Maroukis (Université de Bath) ; Attiya Waris (Université de Nairobi) ; Olivier Walther (Université du Sud du Danemark) ; Joel A. Turkewitz et Andreas Seiter (Banque mondiale) ; et Mariya Polner, Anca Elena Trefas et Sandra Wens (Organisation mondiale des douanes).

Un autre groupe (dénommé Groupe de référence) nous a consacré son temps et son expérience tout au long de 2015, nous faisant profiter de leur accès à des informateurs clés et guidant nos décisions concernant le choix des études de cas (à être publiées comme Documents de travail). Ce Groupe de référence comprenait :

Wilfrid Abiola, Evelynne Change et Emanuele Santi (BAD) ; Habiba Ben Barka (Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique) ; Fabian Klemme (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit) ; Adeline Defer (ministère français des Affaires étrangères et du Développement international) ; Umar Muazu (GIABA) ; Stanley Ude (INTERPOL) ; Claire Delpeuch, Gregory de Paepe, Katie Johnston, Hannah Koep-Andrieu, Louis Marechal, Jack Radisch, Silvia Sorescu et Piotr Stryszowski (OCDE) ; Marie Tremolieres (Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest) ; Phil Mason (United Kingdom Department for International Development) ; Anga Timilsina (Programme des Nations Unies pour le Développement) ; Brooke Stearns Lawson (United States Agency for International Development) ; Larissa Alanna Gray et Emile van der Does de Willebois (Stolen Asset Recovery Initiative) ; et Melissa Tullis (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime).

Cynthia Peck-Kubaczek, Philippa Garson, Mark Foss et Romy de Courtay ont révisé et corrigé cet ouvrage en anglais. Romy de Courtay a également traduit le document en français. Sharon Wilson a créé les graphiques et illustrations. Plusieurs infographies utilisent des icônes fournies par Freepik.com de Flaticon.com, sous licence créative Commons BY 3.0.



Extrait de :

Illicit Financial Flows

The Economy of Illicit Trade in West Africa

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264268418-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2018), « Avant-propos et remerciements », dans *Illicit Financial Flows : The Economy of Illicit Trade in West Africa*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264285095-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.